



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **13 mai 2019**

Délibération n° 2019-3459

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Nouvel institut franco-chinois pour son programme d'actions 2019

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller délégué Vincent

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 23 avril 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 15 mai 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Berra (pouvoir à M. Guillard), Burillon (pouvoir à M. Da Passano), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), Servien (pouvoir à M. Crimier), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

**Conseil du 13 mai 2019****Délibération n° 2019-3459**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Nouvel institut franco-chinois pour son programme d'actions 2019**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 16 avril 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Nouvel institut franco-chinois, à laquelle la Métropole de Lyon a adhéré, est une association de type loi 1901 dont les statuts ont été adoptés par l'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2015. Elle est présidée par Thierry de La Tour d'Artaise, Président, directeur général de Seb. Elle se construit grâce au soutien d'entreprises privées en qualité de mécènes fondateurs, d'universités lyonnaises et chinoises et de personnalités qualifiées et compte actuellement 16 membres.

Cette association a pour objet de fédérer les acteurs de l'écosystème travaillant avec la Chine sur le territoire de la Métropole et d'affirmer la Métropole comme un territoire majeur en France dans les relations avec la Chine.

Ce projet d'intérêt général est né de la volonté de renforcer les relations entre la Métropole de Lyon et la Chine au travers de la revalorisation du lieu qui fut le siège de l'Institut franco-chinois, 1<sup>ère</sup> université chinoise hors de Chine.

Ses fondateurs souhaitent que ce lieu, qui incarne les valeurs d'accueil et d'ouverture à l'autre et symbolise l'amitié franco-chinoise, devienne le centre d'une dynamique nouvelle résolument tournée vers la promotion des relations entre le territoire métropolitain et la Chine dans toutes ses dimensions et, notamment, au travers :

- de la valorisation et du développement des échanges et partenariats entre universités, établissements de recherche et d'enseignement, et laboratoires ainsi qu'au travers du développement des relations entre enseignants, chercheurs et étudiants,
- du développement des échanges culturels, en mettant à la fois en valeur l'histoire des relations que Lyon et la Chine ont su tisser au fil du temps et en promouvant la culture chinoise contemporaine dans toutes ses dimensions artistiques et sociétales,
- du développement des échanges économiques entre l'agglomération lyonnaise et la Chine et des relations entre acteurs de l'économie.

**I - Objectifs**

La Chine est un partenaire historique de l'agglomération lyonnaise et ces échanges bénéficient d'une dynamique très favorable qui s'illustre dans les domaines économiques, académiques et culturels.

Plus de 3 000 étudiants chinois sont présents chaque année sur le territoire de la Métropole et on compte près de 40 accords universitaires conclus entre les établissements supérieurs lyonnais et leurs partenaires en Chine. Les relations économiques sont aussi en plein essor avec plus de 160 entreprises d'origine rhônalpine implantées en Chine et 15 entreprises à capitaux chinois installées dans la région lyonnaise.

L'Institut franco-chinois de Lyon fut la 1<sup>ère</sup> université chinoise créée hors de Chine et sa fondation à Lyon, en 1921, a été l'un des plus beaux symboles de la relation entre Lyon et la Chine.

La visite officielle de ce lieu historique par le Président de la République populaire de Chine, monsieur Xi Jinping, le 26 mars 2014, a été à l'origine de la création du Nouvel institut franco-chinois.

Ce projet, porté initialement par la Métropole, la Ville de Lyon et l'Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) s'est élargi à d'autres partenaires avec une implication directe d'entreprises de l'agglomération lyonnaise, mais aussi les établissements d'enseignement supérieur.

Le Nouvel institut franco-chinois est un outil innovant pour le développement des liens entre la Métropole et la Chine dans les années à venir. Il a vocation à valoriser les relations sino-lyonnaises à travers les relations économiques, touristiques, universitaires, associatives et culturelles grâce au soutien des collectivités locales, de grandes entreprises mécènes, des universités lyonnaises et chinoises, de partenaires privés et des associations.

Le Nouvel institut franco-chinois donne aussi une place à l'assemblée des associations chinoises et franco-chinoises.

## **II - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2018 et bilan**

Par délibération du Conseil n° 2018-3076 du 5 novembre 2018, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'association Nouvel institut franco-chinois pour la réalisation de son programme d'actions 2018.

Les principales réalisations de ce programme d'actions sont les suivantes :

- co-organisation du Forum culturel franco-chinois "La route culturelle de la soie : les confluences franco-chinoises", du 26 au 28 novembre 2018, sur la thématique de "la ville d'une nouvelle ère, pour une route de la soie durable", en parallèle avec le salon Pollutec.

Cet événement a réuni plus de 800 personnes autour de 9 conférences ainsi que d'événements culturels ;

- organisation, du 25 septembre au 7 octobre 2018, de la 3<sup>ème</sup> édition du Festival de la gastronomie chinoise "Les baguettes magiques", parrainé par le chef Alain Alexanian. Cet événement a réuni environ 10 000 participants ;

- organisation, le 7 juin 2018 de la 2<sup>ème</sup> édition du Festival du cinéma chinois en plein air :

. projection de 5 courts-métrages chinois d'animation, en collaboration avec le Festival international du film d'animation d'Annecy,  
. projection du film de Jia Zhang Ke "Au-delà des montagnes" (2015) ;

- promotion de l'art contemporain chinois au travers de 3 expositions présentées au Nouvel institut franco-chinois :

. exposition "Rhône - transporter le territoire" de l'atelier Niek Van de Steeg - dessin, céramique,  
. exposition "Paysages interdits" de Lu Yanpeng - photographie,  
. exposition "Double empire" de Yingwei Pu - vidéo, installation, photographie ;

- participation aux Journées européennes du patrimoine (15 et 16 septembre 2018) ;

- accueil de 35 délégations chinoises.

Par ailleurs, pour la 1<sup>ère</sup> fois dans le cadre du festival, des chefs lyonnais ont été choisis pour passer une semaine en immersion dans les cuisines d'un restaurant chinois de Pékin et Canton du 9 au 15 septembre 2018.

Au-delà de ce programme d'actions spécifique, le Nouvel institut franco-chinois a accueilli près de 9 500 visiteurs au sein de son musée en 2018, soit une hausse de 19 %.

Par ailleurs, le Nouvel institut franco-chinois a été pleinement engagé dans les temps forts du territoire tels que le départ de la course à vélos solaires entre Lyon et Canton "Sun trip", le Nouvel an chinois, la Fête de la musique, etc.

Enfin, le Nouvel institut franco-chinois ainsi que ses principaux mécènes ont participé à la mission officielle conduite par le Maire de Lyon en Chine en mai 2018.

### III - Programme d'actions et plan de financement 2019

Au-delà de son activité annuelle, qui consiste à animer ses différentes commissions et accueillir les visiteurs au sein de son musée, pour l'année 2019, le programme d'actions du Nouvel institut franco-chinois de Lyon se décline sous la forme de :

- organisation de l'exposition "Formes imaginaires" de Christine Fabre du 24 janvier au 9 mars,
- organisation de l'exposition "Qui sait combien de fleurs ont dû tomber" de Lionel Sabatté du 21 mars au 21 juin,
- organisation de l'exposition du lauréat du Prix Yishu8 du 4 juillet au 26 septembre,
- organisation de l'exposition de l'artiste Yimeng Wu,
- participation aux Journées européennes du patrimoine les 14 et 15 septembre,
- organisation de la 4<sup>ème</sup> édition du Festival de la gastronomie "Les baguettes magiques" du 24 septembre au 2 octobre.

Par ailleurs, l'année 2019 sera marquée par l'accueil à Lyon d'un événement de très haut niveau avec l'organisation de la 3<sup>ème</sup> édition du Forum "Les Confluences franco-chinoises".

Cet événement mobilise des représentants français et chinois du monde culturel, économique et universitaire se réunissant à Lyon pour débattre autour des grandes problématiques qui concernent la Chine et la France. Des conférences, dialogues et ateliers de travail seront organisés dans différents lieux emblématiques de Lyon.

Budget prévisionnel pour l'année 2019

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	9 000	subventions d'exploitation dont :	275 000
		- Ville de Lyon	40 000
		- Métropole de Lyon	40 000
		- Région Auvergne-Rhône-Alpes	35 000
		- Université de Lyon 3	10 000
		- Université de Lyon	50 000
		- Université de Tongji	50 000
		- Université chinoise ECNU	0 000
services extérieurs	197 400	autres produits (cotisations et mécénats)	290 900
autres services extérieurs	129 500	prestations de services	11 000
charge de personnel	241 000		
<b>Total</b>	<b>576 900</b>	<b>Total</b>	<b>576 900</b>

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000 € au profit de l'association Nouvel institut franco-chinois, pour la mise en place de son programme d'actions 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000 € au profit de l'association Nouvel institut franco-chinois, pour la mise en place de son programme d'actions 2019,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Nouvel institut franco-chinois définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 40 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 15 mai 2019.**